



PROCÈS- VEBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-HAM

LE 13 DÉCEMBRE 2021

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

BUDGET 2022

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 13 décembre 2021, à 19h30, à laquelle sont présents :

Sonia Roberge, Steve Roy, Michel Blondin, Éric Pariseau, Sylvie Turcotte, Cathy Bishop
Formant quorum sous la présidence du maire, Serge Tremblay.

Mme Louise Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Les élus confirment la réception de l'avis spécial d'assemblée daté du 30 novembre 2021.

RÉSOLUTION – 2021-12-011 – Adoption Budget 2022

Il est proposé par Michel Blondin et appuyé par Steve Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le budget 2022 au montant total de revenus et dépenses de 954 998 \$.

Une copie du budget sera envoyée à chaque adresse civique, de même que publiée sur le site internet de la municipalité.

Il est proposé par Sonia Roberge, appuyée par Éric Pariseau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (19h38)

En signant le procès-verbal, le président de l'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

M Serge Tremblay, Maire

Mme Louise Côté Directrice générale, secrétaire-trésorière